

Chanoine Brugière

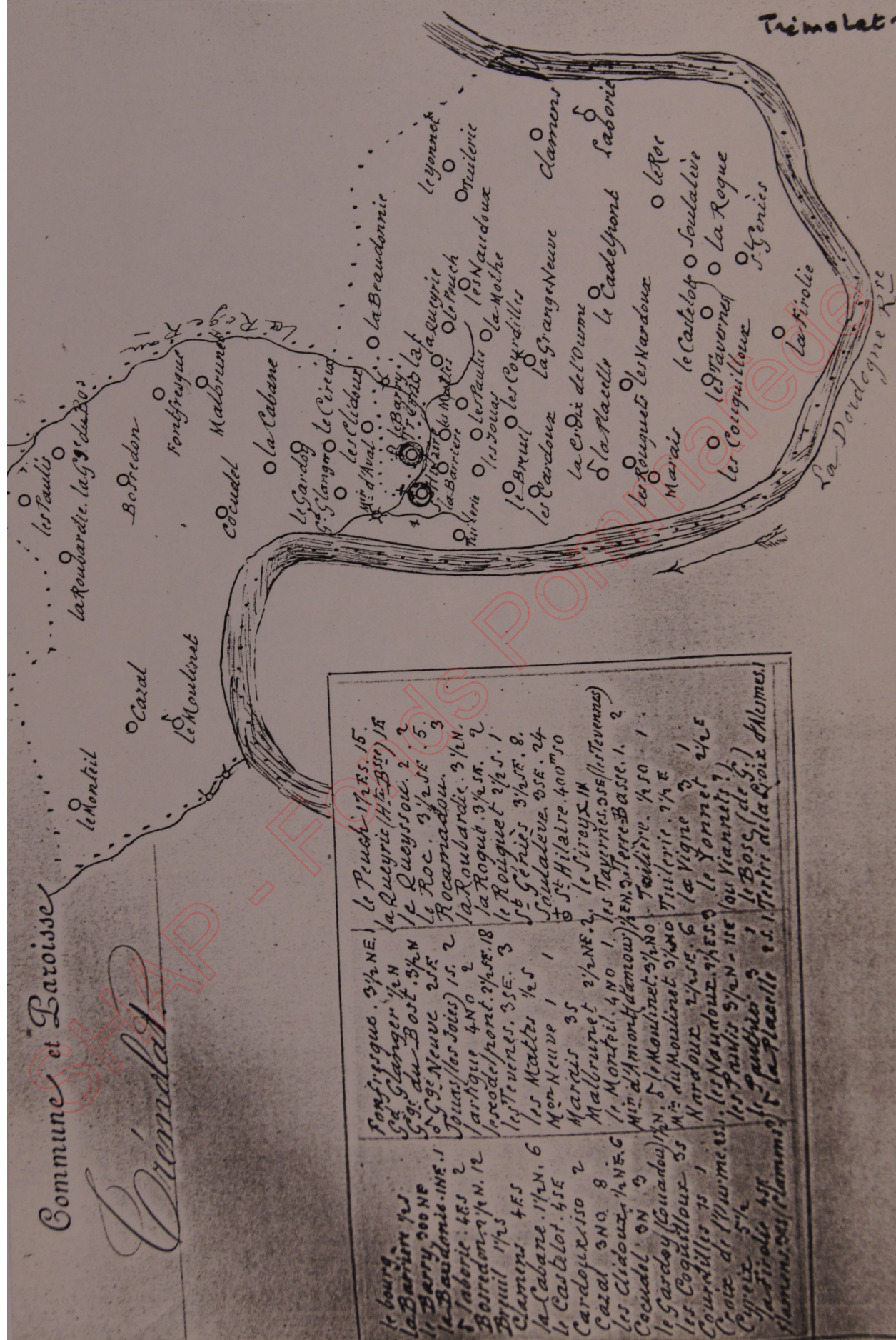
Trémolat



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Eréndat.

Trimolal 1



Trémolat, 950 hab., 600 communicants (249 h., 3.000
camin. ann.); 1403 hect.; 76^m 92^m altit.; à 19 kil.
de St-Alvère; à 30 K. de Bergerac.

Revenus: (Commune en 1884) 58,99 x 35.

25

Revenus (Fabrique en 1881) 2.041^{fr} (Ch. Cag)

Sol: Crétacé supérieur. Mollasse. Alluvions. Tuilerie.

Partie en plaine et partie dans les collines.

Sol assez bon en plaine, mauvais dans les co-

teaux; bonne pierre employée pour les besoins

particuliers; ruisseau de la Rege; abime du

Vivier où l'eau est chaude en hiver et très froide

en été; plusieurs grottes parmi les quelles cel-

le de Soulalère; tuiles à rebords de 40 centim.

tombeaux en pierre; quelques pièces de

marbre; air salin. - Petits propriétaires et colons. Relig.

Etymologie. Trémolat doit son nom à l'agila-

tion des eaux du ruisseau de la Rege qui

après avoir contourné le bourg vont se jeter

dans la Dordogne. Ce ruisseau présente une au-

tre particularité digne de remarque: lors-

qu'on remue la boue qui est dans son lit

il s'en dégage de l'hydrogène en si grande

abondance qu'en présentant une flamme

à sa surface, cette flamme gagne aussitôt

toute la largeur du ruisseau qui traîne

des ondes de feu jusqu'à la jonction d'une

petite fontaine appelée de Fanzac. On ra-

conte qu'un paysan étant allé une nuit pê-

cher dans ce ruisseau, autrefois très poissonneux,

quelques bluettes du brandon de paille qu'

il avait allumé étant tombées dans l'eau

le phénomène se produisit. Le pêcheur épur-

du prit la fuite en criant à tue-tête: tir ou

rien se flombo » le ruisseau se brêla. (M^r Peix

ancien professeur de physique à Périgueux a donné

une dissertation)

origines: « Passio Tomolatensis » (Cart. de St Cybard);

« Tomolatum super fluvium Dordoniâ » 769 (Gesta

Francorum Adm. Caban.); « Eccl. B. Mariae mon.

Tomolatensis » 999 (ibid.); « Domus de Tomolaco »

1218; « Monast. de Temolât » (Pouille du XIII^s);

Prepos. de Thémolato » (1382); etc. etc.

Titulaire: Notre-Dame de l'Assomption, 15 août;

Patron: St Nicolas 6 décembre, (on fête St Nicolas).

1^{er} Titulaire. La St Vierge titulaire de l'Abbaye

et de son église est nommée dans le document

cité plus haut dans la Charte de Guillaume

évêque de Périgueux relative à la confir-

mation des possessions de St Cybard en 1123

« Ecclesiam quoque Beatae Mariae de Themo-

lato » etc. Dans cette charte il n'est pas fait

mention de l'église St Nicolas; nous ne trou-

vous pas non plus l'église St Nicolas dans les

pouilles du XIII^s, mais elle figure pour la pre-

mière fois, dans une connaissance, en 1365 parmi les

églises dépendant de la châtellenie de Simouil

ce qui ne fait supposer qu'elle ne fut créée qu'à

près 1193, le pape ayant alors accordé à l'évêque

de Périgueux le pouvoir d'établir de nouvelles églises.
Alors sans doute S. Nicolas devint le patron de la paroisse à laquelle fut réservée la chapelle du 31
midi dans la grande église monastique. Telle est
jusqu'à de plus précis renseignements mon opi-
nion qui me paraît confirmée par les registres
paroissiaux et les documents cités plus haut.
Eglise. L'église paroissiale offre beaucoup d'in-
térêt sous le rapport de son ancienneté et de
ses dimensions. L'époque de sa fondation paraît
remonter au XI^e ou XII^e. Sa voûte est formée
de 4 coupes dont 3 moyennes dans la nef et
une plus vaste et surbaissée au-dessus du tran-
sept. Ces coupes sont soutenues par dix pi-
lastres. Le portail, d'une architecture toute mo-
derne, est orné d'une fort belle statue en pierre.
On voit au-dessus du portail des corbeaux ou
modillons anciens. A l'intérieur et à l'extérieur,
de l'église, les colonnes ou pilastres portent des
chapiteaux ornés de feuillages et sculptures
diverses d'un travail assez grossier. Cette église,
qui a la forme d'une croix latine, mesure à
l'intérieur 48 m 70 cm sur 21 m sans compter les
chapelles qui ont chacune 6 m 80 cm. Cette église
possédait autrefois une très précieuse relique
donnée par Charlemagne, c'était une petite
robe de l'Enfant Jésus appelée la sainte chemise.
Elle restait suspendue à la voûte dans un cof-
fret soutenu par quatre fortes chaînes d'o-
fer qu'on y voit encore. Cette relique donna
naissance à l'immense pèlerinage du lundi
de Pâques. Pour remédier à des abus M. d'Ales-
me un des prévôts cacha la relique qui n'a pas
été retrouvée. (Nous raconterons le fait à la
nomenclature des prévôts de Trémolat).
15 croixes - 3 portes. - Chapelles: à la Vierge, à S. Nicolas.
statues: Beau Christ en bois sculpté au-dessus du
maître autel; la Vierge, S. Joseph; S. Nicolas; sculp-
tures de mérite sur un des panneaux de la chaire;
aux bancs et boisseries qui entourent le Chœur.
2 cloches: 800 l.; 500 l. Cette dernière qui est de
l'année 1670 porte cette inscription: « Sit nomen
Domini benedictum » elle a du très beau son.
Il n'y a pas de sacristie; le prêtre s'habille derrière
l'autel. - Cimetière à 300 mètres.
Presbytère proche, 6 pièces avec dépendances. Jardin
de 5 ares. - (Arch. de la Dord. 2110); à Trémolat,
l'ordonnance du 27 octobre 1824 autorise l'imposi-
tion de 2.400^{fr} pour payer le presbytère appar-
tenant au S.^{nt} Delfosse, et dont l'acquisition est
autorisée moyennant 2.000; l'acte de vente (de
2.000^{fr}) du 14 juillet 1825 devant Sinarès notaire
à Limeuil. - 2 écoles.
4 familles mendiante. Rentes de 56^{fr} 50 pour les
malheureux distribués par le Curé (Provenance?)

Fondation de 12 moines par M^r Vicary, ancien prévôt.
 Confrérie du S. sacrement du 23 janvier 1843. — Confrérie du Scapulaire. — enfants assistés — 5 cabarets.
 Prévôté. C'est à Trémolat que naquit au vi^e siècle 37
 Emericus, fils de Félix Auredus gouverneur du Périgord et qui est connu sous le nom de S^t Cybard; il se fit solitaire, se retira dans une grotte au pied de la ville d'Angoulême et y fonda l'abbaye célèbre qui porte son nom et à laquelle il donna ses possessions de Paunac et de Trémolat en Périgord. Charlemagne qui confirma cette donation en 769 restaura le monastère établi à Trémolat, dans lequel étaient douze moines de l'ordre de S^t Cybard d'Angoulême. Voir pour les dépenses de Trémolat au XII^e la charte de Geoffroy évêque de Périgueux (autogr. f^o B6^e). Voir tome IX p. 51
 Au XVII^e les Calvinistes pillèrent ou brûlèrent 58
 les papiers et mobilier, ruinèrent les édifices et chassèrent les religieux de la prévôté qui fut réduite que lorsqu'elle fut rétablie après les troubles elle passa à l'état de bénéfice simple. Ses biens s'accrurent de nouveau, mais les prévôts, qui étaient les seigneurs du lieu, percevant la plus grande partie des revenus, allaient les dépenser à Bordeaux où la vie leur était moins monotone. Pendant ce temps les deux cures de S^t Nicolas et de S^t Hilaire, vicaires perpétuels, touchaient la portion congrue c. à d. chacun environ 360^{fr} avec tout le soin du ministère pastoral. Ce qui avait échappé aux hérétiques du XVII^e ne fut point épargné par les infâmes de la Révolution, sous prétexte d'abus ils appliquèrent la hache à la racine; mais hélas! il leur est plus difficile de détruire que de détruire. — La maison, cour et jardin de la prévôté furent vendus au profit de la nation le 22 pluviôse an 2 et acquis par Jean Liebus pour 7075^{fr}. (Arch. de la Dord. 2 539 N^o 18)
 Vente le 16 juin 1791 d'une île située sur la rivière de Dordogne et appartenant à la Prévôté de Trémolat. Adjudic. Bertrand Hervé 3326^{fr} (Ibid. série Q 539 N^o 9 et 203.) — Prieurs ou Prévôts de Trémolat:
 Bertrands. — 1155. Hilde de Playnac. 1363 Jean Salhiol. 1604 Bertrand II. — 1218. Jean de Beaulieu. 1375. Guill. d'Almes. 1717. Pierre 1^{er}. — 1258. Arnaut Regui. 1388. Jacques de Maille. 1443. J^{er} de la Tour. 1263. F. Faucher Regui. 1394. Jacques Prieis. 1752. Thomas. — 1283. Bélinguier Roquette. 1400. N. Alleaume. 1788 Pierre de la Brande. 1286. Bertrand de Belcier. 1537. Sixte. Nic^h. Vicary Guillaume Mechin. 1293. Bertrand de Belcier. 1547. du dioc. d'Avignon. 1791. N. de Sendrieux. 1351. Gabriel de Belcier. 1551
 — 1218. Bertrand, prévôt de Trémolat donne à l'abbaye de Cadéac, sous la réserve d'une faible rente tout le droit qu'il avait sur la paroisse d'Alles... presentibus et cancellantibus

Ex parte domus Cadacii Cost abbate Aimerice priore Ademaro de Pristino, et Arnaldo de Claren, Grimaldo Danetado Cantore monachis Cadacen-sibus. Ex parte domus Temolaci: B. praeposito, R. Audebert, P. de Claren, P. Gaviniidi, Ademaro Capellano de Temolaco, P. de Cambis capellano de S^t Hilario, et ut haec aper. perpetuam habeat firmitatem predictus Abbas et praepositus presentem paginam fecerunt sigillorum suorum munimine confirmari. (Scap. bibl. nat.).

Jean Sathiot prévôt 1604. (Arch. de la Dord. B. 176)
M^r Jérôme Veyrel conseiller magistrat pour le Roi
au siège présidial de Périgord est chargé de
faire exécuter un arrêt du grand conseil rendu
le 23 Xbre 1604 en faveur de m^{rs} Jean Sathiot
prêtre, prévôt de St Jean de Trémolat de l'ordre
de St Benoît; après défaut prononcé contre
M^r Guillaume Durnaret, défendeur qui ne se
présenta ni en personne ni par procureur, le con-
seiller commissaire prend à par la main ledit
Sathiot et le met en la possession réelle, actuelle
et corporelle du prévôt de Trémolat, fruits,
profits, revenus et emoluments par l'allo-
chement des verrous et fermetures des portes
de l'Eglise et de la maison prévôtale, et fait
défense audit Durnaret, et à tous autres de
le troubler ou empêcher à peine de 10.000
livres, et à mêmes peynes adjoint aux offi-
ciers judiciaires parquissiens et rentiers dudit
prévôté reconnoître pour prévôt ledit Sathiot
lui payer désormais les dîmes, rentes et au-
tres devoirs deus audit prévôté. (A exa-
miner pourquoi l'on a mis, à prévôt de St Jean de Trém.)
- Jacques Prunis 1752 (Arch. de la Dord. B. 489)
Messire Jacques Prunis, prêtre, aumônier de
M^r le Duc d'Orléans, premier prince du sang,
prévôt de Trémolat, demande la nomination
d'experts tant ecclésiastique que laïque, de-
concert avec le curateur à la cote-morte de
feu dom de Maille, grand prieur de l'Ordre de
Cluny, prévôt de Chambon et de Trémolat.
(Guillaume d'Alisme prévôt comm. 1717-1743.) Relique
de la robe de l'Enfant Jésus ou la Sainte Chemise.
Cette sainte relique avait fait naître à Trémolat un
pèlerinage très fréquenté dont le jour principal
était fixé chaque année au lundi de Pâques.
Au siècle dernier la dissipation, les amuse-
ments mondains remplacèrent cette fête reli-
gieuse. Le cœur de M^r d'Alisme alors prévôt
de Trémolat en fut vivement attristé; son es-
prit s'ingénia pour remédier à cet abus.
Au lieu de rechercher à redresser la conduite
des pèlerins il imagina de faire disparaî-
tre la relique. Il décrocha l'antique chaise
suspendue à la voûte de son église et l'em-
porta furtivement dans sa maison. La

ayant allumé un grand feu il y jeta le précieux
vêtement s'attendant à le voir bientôt con-
sumé par les flammes. Mais au milieu de
ce brasier ardent la relique était épargnée
et les flammes l'environnaient de toutes
parts sans l'atteindre ni l'endommager.
L'abbé d'Alisme vit là une leçon surna-
turelle retira la relique intacte et tomba
à genoux faisant amende honorable à son
Dieu. Mais la relique sacrée qu'il plaça
là, il ne le sait, mais à dater de ce
moment l'abbé d'Alisme prit de nouvel-
les habitudes qui étaient loin d'annon-
cer la dissimulation et la fourberie. Il
érigea une croix réparatrice sur un mon-
ticule distant environ d'un kilomètre
de l'église et qui a retenu le nom de Tertre
de la Croix d'Alisme. A cette croix le pasteur

allait nu pieds chaque année processionnellement avec son peuple le jour de Noël faire amende honorable pour ce que tout le monde savait sans qu'il eût jamais osé en ouvrir la bouche au moins publiquement. La croix a disparu, mais le nom subsiste encore, l'abbé d'Alcemes dota son église, les boiseries du sanctuaire, de l'autel de la chaire, des confessionnaux, proviennent de ses largesses, comme le témoignent son écusson sur la plupart de ces objets; au cou de la Vierge en bois de l'église est suspendu un cœur en argent dans lequel est renfermée une amende honorable écrite de la main de l'Abbé d'Alcemes. Enfin il y a une toile représentant ce prévôt devant la Sainte Vierge.

Lettre écrite de Simeuil par le maréchal de Bouillon pour remettre le jour de Boisse en la possession de la prévôté de Trémolat (Extrait du Livre Noir de l'Hôtel de Ville de Périgueux, fonds Sespine vol. 50. p. 301m.)

Curés de St-Nicolas:

Ademar chapelain. 1218. Sentilhac. 1722. Sajohany, c. 1773.
 Jean Desambres. 1507 Fayre. 1727 Grobra. 1778. 83.
 Huguet. 1652 Clugnac. 1733. Durieux. 1785.
 Fournier. 1653. Etourneau. 1744. Deguilhem. 1785.
 Xarr. 1685. Auxelle, dossier, rec. Deguilhem. 1803. 23.
 Boudy. 1694. Fr. Honoré de Simeuil Pourquiey. 1823. 24.
 Croister. vic. Et Vidal. c. 1759. Bodehéraud. 1835. 50.
 Vigot. vic. 1685. Beaupuy. 1763. Castellane. 1850. 67.
 Gauxit. c. 1700. Formigier. 1764. Dalbaric. 1867. 77.
 Savatier. c. 1711. Dequeyria Labarrière. 67. Tolivet.
 Fressenges. 1717. Elise. Lafayerie. 1770. Rabois. Bouquet.
 Curés de St-Hilaire.
 P. de Cambis, chap. 1218. Boris Chibret. c. 1700. Fr. Honoré Recoll. 1734.
 Etienne Dupuy. 1507. Brugere. c. 1711. Auxelles. 1758. 67.
 Riquet. 1672. Saunac. c. 1727. Durieux. 1767. 92.
 Garrie. c. 1714. Fr. Luc recoll. 1733. (Jean Pourquiey. 1802.)

M. Dequillhem, curé, était né à Trémolat d'une famille bourgeoise, il prôta le serment constitutionnel et resta dans la paroisse qui lui conserva toujours la considération et l'estime sinon la confiance. Il se para d'ailleurs publiquement le serment de son serment et mourut à Trémolat pleinement réconcilié avec l'Eglise. Il était de mœurs sévères et avait toujours blâmé Pontard d'autoriser le mariage de ses prêtres.

M. Durieu, originaire de l'Auvergne, émigra en Espagne en 1792. Il revint à Trémolat en 1802 mais n'y reprit point le ministère, la paroisse de St-Hilaire ayant été supprimée.

Dans les plus mauvais jours de la Terreur Trémolat servit de retraite à quelques prêtres fidèles qui au péril de leur vie et des familles qui les cachèrent exerçaient quelques unes de leurs fonctions sacerdotales. Au nombre de ces prêtres il faut citer M. Lafarge curé de Mauxac qui passa d'abord en Espagne mais qui ne tarda pas à rentrer déguisé en seigneur de long. M. Mauriac de St-Sabine, successeur curé de St-Maxime de Rauxan.

Ses familles qui se signalèrent en leur donnant asile furent : la famille Sarroque au village de Soulaire, la famille Polierguy aux Cardoux, la famille Labrousse à la fontaine de Painat, la famille Audy au Grimal de Mauxac, la famille de Mouneydière au village de Milhac.

(M. Joseph Mallat a justifié Grimard, évêque d'Angoulême, des accusations portées contre lui par Adémar de Chabannes relativement aux prétendues dilapidations du monastère de Trémolat. (Archiv. de la Dord. 12 therm. an IV.) Vente des biens de Saulanie aîné, Adjudic. Duvoislas cadet 39. 747ⁿ 9^o (serie Q 550 n^o 365. (fin)

L'abbé de Souille ou plutôt l'abbé de Souille, M. l'abbé J. Manglard v. c. gen. qui a publié la Souille dit que le monastère de Senas de la Dordogne où J. Cybard fit profession était dans la Dordogne de la Dordogne et qu'il a disparu comme une

Extrait des Souilles du Diocèse d'Angoulême, Bulletin archéol. de la Charente 1892 p. 169
 Al Blay de St-Cybard. Bénédicte dans le diocèse de Périgueux, Prévôt de Notre-Dame de Chémolac, hodie Grémolac, Beato Maria de Chémolaco (archiprêtre de Saint-Maur) - Chémolac, sur la Dordogne passe pour avoir été le Curé de Saint-Cybard. Ce qui est certain, c'est que l'abbaye fondée par ce saint y a des possessions, d'où son origine. Elles lui furent confirmées par Charlemagne en 775. Il y avait trois églises à Chémolac (Grémolac). Celle de Notre-Dame fut, dès le principe, le siège du prieur, c'est le lieu de l'abbaye. On croit que le prieur fut élevé à la dignité de prévôt et que les deux autres églises paroissiales du même lieu, Saint-Hilaire et Saint-Nicolas, lui furent réunies à la même époque. On voit encore sous sa dépendance celles de Saint-Médard de Chalais (Calix HB), de Calix, dans l'archiprêtré de Capdrol (caprot) et Valhanoy qui a cessé d'exister au XIV^e siècle (Valhanoy HB). Le prévôt y nomme. Cette prévôté formait autrefois un couvent nombreux. En 1342, elle s'élève six religieux. (en note: Sigismund, Duc, prieur; Jean de La Rivière; Guill. de Long-Champ; Gerard de La Chastagne. Le prévôt et les religieux) ayant voix au chapitre annuel de l'abbaye. Elle compte, outre le prévôt, deux officiers, le premier en note, on n'y voit un prieur qu'au XIII^e et XIV^e et le sacriste. Le dernier est le chapelain de l'abbaye. A tout cela la nomination de l'abbé. Les revenus de Chémolac sont estimés à 2.000^l, charges comprises, en 1648. Le mariage de l'abbé est de 117. Voy. liste des prévôts p. 37 -

Sources de Documents:

(Fonds Espin tome 35. f. 222) Prévôté de Crémolat.

24

- Visites épiscopales (par procuration) 1688. (S. Nicolas de Crémolat. Jean de Bonnefoy abent vic. perp. Le prévôt général d'écimatur. Sanctuaire visité, 2 chapelles en croix... la ~~chapelle~~ nef consistait en 4 petites voutes dont 3 menaçaient ruine... n'y a de maison que la prévôté.)

- (Ibidem) S. Hyacinthe dudit Crémolat, est hors du bourg; Terre Eyssards vic. perp.; nous a été dit qu'elle est interdite et le service transféré à S. Nicolas.)

- Le pouillé d'Angoulême comme dépendances de S. Cybard dans le diocèse de Périgueux; Crémolat, Rougnac vers 775 - En 1111 l'évêque de Périgueux lui reconnaît l'église de S. Martin de Sales. Geoffroy de Caumont lui confirme la possession de Cereles, le Chapdeuil (campdolio), Montabourlet, Notre-Dame, alia S. Barthélémy de Bourg de Maisons, Saluac, Montignac le Coq (en note cette église, dans l'archiprêtré de Villac, lui avait été donnée par le C. Guillaume 1^{er} Evêque avec celle de S. Eugène dans la vicairie de Pérignac (Périgueux & Saintes), S. Cybard, Cussac, S. Médard de Chalais, Gompouin, S. Pierre de Sales, S. avit de Vilars, la chapelle de Montignac, de Montcanto Acuto (Mont. aug.).

Prieuré.

- Grimoard de Muridan, évêque d'Angoulême, & abbé de S^t Cybard 1991-1018.
- Bertrand. 1098.
- Ogger, vers 1250. Transporté au prieuré de Siordac bien avant 1260, il vult retener l'église de Valhanoy (S^t Avit de Villars H.B.) dépendant de Grunolat, dans ce qui n'est qu'un long procès.
- Pierre de Lignères, de Lignères. 1299. 1338.
- Benoit de La Nouvelle 24 mars 1233-1245.
- Archambaud Vert, 16 avril 1380.
- (1) Fouchier Rogier, Rogier, 12 juin 1397.
- Gauthier Robert 1425-1429.
- Jean de La Roque 26th 1429. 1448.
- Nicolas Aubert 1450 (26 mars).
- Etienne Rogier, lic. Dr., antea prieur de Moheli (Bourges) & de S^t Genais de Mailhac (Limoges) 25 mai 1456.
- Péranger (Brangian, Brangiaire Rogier, antea prieur de S^t Pict de Cahignac, dépendance de l'abbé de Saint-Cyprien. 1461. 1471....
- Jean Marande 1505. 1510....
- Jacques de Sarmandie, bach. Dr. 1512 (26th 2^{de}) au 15th 9th 1517...
- Jacques Rogier, Rogier, 1517. 1544.
- Charles de Lyvène, abbé de Chabres 15 avril 1540 au 10 avr. 1546, comm.
- Bertrand Debelter 1550. 1551, comm.
- Robert Bauldoun 5 janv. 1551, 1554.
- Gabriel de Belair 1580.
- Jean Arnaud dit d. La Faye. 1582.
- Jacques de Mailli, profès de Cluny, 1750. 1754.

Pierre-Louis Encourau de La Baratière, profès de Cluny, nommé le 4 mai 1754. On ne connaît pas de prieur. Pour les sacristes, voir la prière de Pomponen (Pomport HB) (Larlat). -

37

1397. 12 juin. Serment prêté à Melu, abbé de S^t Cybard d'Angoulême religieux homme Fouchier Rogier, prieur de la prière de Chumolat, évêque.